

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**16 FÉVRIER 2011**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 16 FÉVRIER 2011, à 19 h 30 (7 h 30 pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Madame Lyna Pine , mairesse d'Angliers  
Monsieur Luc Lalonde , maire de Béarn  
Monsieur Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest  
Monsieur André Pâquet , maire de Fugèreville  
Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin  
Monsieur Norman Young , maire de Kipawa  
Monsieur Gérald Charron , maire de Laforce  
Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury  
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
Monsieur Philippe Boutin , maire de Lorrainville  
Monsieur Michel Paquette , maire de Moffet  
Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec  
et préfète suppléante de la MRCT  
Monsieur Mychel Tremblay , maire de Notre-Dame-du-Nord  
Monsieur Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny  
Madame Joanne Larochelle , mairesse de St-Bruno-de-Guigues  
Monsieur Heinz Howald , maire suppléant de St-Édouard-de-Fabre  
Madame Jacinthe Marcoux , mairesse de St-Eugène-de-Guigues  
Monsieur Bruno Boyer , maire de la ville de Belleterre  
Monsieur Philippe Barette , maire de la ville de Témiscaming  
Monsieur Bernard Flébus , maire de la ville de Ville-Marie

**TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :**

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel  
et représentant du territoire non organisé

**SOUS LA PRÉSIDENCE DE :**

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation  
Monsieur Tomy Boucher , agent de développement  
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 30, adoption de l'ordre du jour et mot / rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.**

**02-11-068**

Il est proposé par M. Philippe Boutin  
appuyé par M. Luc Lalonde  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**Mot du préfet**

Suite aux courriels qui ont circulé entre les maires au sujet du legs d'Écoflamme au milieu (Témiscamingue). Selon le communiqué émis par l'entreprise le 24 janvier 2011, monsieur le préfet lance un appel à l'unité. Le conseil des maires doit demeurer solidaire afin de répondre adéquatement aux attentes de la population qui fait modèle à cet égard, en référence à la Marche verte du 8 novembre 2010. Les élus sont des modèles; ils doivent s'exprimer démocratiquement et prendre les décisions qui s'imposent sur le critère de l'intérêt collectif.

**02-11-069**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2011.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2011 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin  
appuyé par M. Bernard Flébus  
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

**02-11-070**

**Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

➤ **Question de M<sup>me</sup> Adèle Beauregard**

(Question)

« Directement de la SDT » est un mensuel destiné en particulier aux élus municipaux pour les informer des activités à la SDT. Est-il lu?

(Réponse)

Oui, très majoritairement.

➤ **Question de M. Gilles Lepage**

(Question)

La Commission scolaire et ses partenaires, dont la MRCT, travaillent sur un colloque témiscamien en persévérance scolaire et la réussite éducative prévu le 27 avril 2011.

Est-ce que le public sera invité à cet évènement?

(Réponse)

La liste d'invités n'est pas connue pour le moment. L'organisation relève de la Commission scolaire et du comité organisateur.

### Appui aux auteurs et artistes du Témiscamingue.

02-11-071

Une pétition circule en annexe à la feuille de présence pour signature des maires concernant le droit d'auteur; il est prévu que la pétition soit déposée à la Chambre des communes dans le cadre des travaux parlementaires ce printemps.

02-11-072

### Appui à la campagne contre la hausse des frais de scolarité dans les universités.

M<sup>me</sup> Marie-Michèle Aubertin, présidente de l'Association générale étudiante de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et M. Jean-François Vachon, vice-président de l'Association générale des étudiantes et étudiants du CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue, assistent à la réunion.

L'objectif de l'AGÉUQAT et de l'AGÉCAT est de sensibiliser la population sur l'impact de la hausse des frais de scolarité sur la clientèle fréquentant l'université.

**Considérant** l'annonce du gouvernement de hausser à nouveau les frais de scolarité en 2012, après une hausse de 30 % entre 2007 et 2012;

**Considérant** qu'une nouvelle hausse des frais de scolarité en 2012 nuirait à l'accessibilité aux études et augmenterait l'endettement étudiant;

**Considérant** qu'une différenciation des frais de scolarité en fonction des domaines d'études aurait des impacts majeurs sur la mobilité sociale, en fermant les portes de nombreux programmes aux étudiants provenant des milieux plus démunis;

**Considérant** les impacts importants d'une hausse de frais de scolarité pour les étudiants et pour les familles québécoises, et plus particulièrement pour les ménages de la classe moyenne qui n'ont pas accès aux prêts et bourses;

**Considérant** qu'une nouvelle hausse des frais de scolarité aurait des impacts particulièrement importants pour les universités en région, qui vivent des réalités économiques particulières et comptent une forte proportion d'étudiants de première génération;

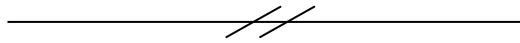
**Considérant** qu'il existe de nombreuses façons de financer les universités qui n'impliquent pas une augmentation du fardeau financier des étudiants.

Il est proposé par M. Norman Young  
appuyé par M. Yvon Gingras  
et résolu unanimement

❖ D'appuyer l'Association générale étudiante de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (AGÉUQAT) ainsi que l'Association générale des étudiantes et étudiants du CÉGEP de l'Abitibi-Témiscamingue (AGÉCAT) dans leur démarche requérant du gouvernement du Québec :

➤ De tenir un débat public et ouvert qui mènera à l'établissement d'une nouvelle politique des universités;

- Un retour au gel des frais de scolarité et bonification des prêts et bourses pour maximiser l'accessibilité aux études;
- De revoir l'ensemble du fonctionnement du réseau universitaire québécois. Il faut une plus grande transparence dans la gestion des universités ainsi qu'une meilleure surveillance des excès, entre autres immobiliers.



L'AGÉUQAT remet au préfet une lettre d'appui à la MRCT relativement à la « Marche verte » du 8 novembre 2010.

### **02-11-073**

#### **Programme SécuriJeunes Canada 2011.**

Présentation par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux, mairesse de St-Eugène-de-Guigues.

Le lien Internet du Programme sera transmis à chacune des municipalités de la MRCT.

Il s'agit pour l'essentiel, de s'engager comme automobiliste, à respecter les limites de vitesse sur les routes, dans les rues municipales, à proximité des écoles et des terrains de jeux. Comme parent, il est essentiel de prioriser la sécurité des enfants en voiture.

À titre d'exemple, la municipalité de St-Eugène-de-Guigues se propose d'inclure ledit Programme et ses objectifs dans la politique familiale. Les municipalités sont invitées à s'informer et emboîter le pas.

### **02-11-074**

#### **Pacte rural 2011.**

- Le conseil prend acte du rapport d'utilisation du Pacte rural 2010. En date des présentes environ 50 % des budgets (377 555 \$) (projets) autorisés ont été réclamés et payés par la MRCT. Monsieur le préfet réitère l'importance pour les municipalités de réaliser leurs investissements, sans délai;
- L'appel des projets a fait l'objet d'un communiqué de presse en date du 14 février 2011. Sont admissibles au Pacte rural les municipalités, les organismes à but non lucratif, les Coop non financières et les organismes publics du réseau de la santé, de l'éducation ou des services sociaux. L'appel de projets se termine le 15 mars 2011;
- Une politique ainsi qu'une grille d'évaluation sont en préparation concernant l'admissibilité au Pacte rural pour les années à venir. Ces documents devront être adoptés par le conseil des maires pour être officiels;
- Les municipalités dévitalisées à plus de -5 selon l'indice de développement s'inquiètent de la part de 15 000 \$ chacune accordée au Pacte rural 2010, servant entre autres à leur agent de développement.

**Avis de motion pour la modification du Règlement de contrôle intérimaire.**

**02-11-075**

**Considérant** les dispositions du Code municipal, article 445;

Monsieur Jocelyn Aylwin, conseiller de comté, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire n° 011-09-1983 adopté le 21 septembre 1983 et entré en vigueur le 26 janvier 1984, sera soumis au conseil pour adoption à une prochaine séance. Une dispense de lecture est également demandée.

Le projet de règlement de modification visera la construction résidentielle en zone agricole dans les municipalités de Moffet, Notre-Dame-du-Nord, Rémigny et Saint-Édouard-de-Fabre. Il s'agit de donner suite aux négociations de l'été 2010 avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (demande à portée collective portant sur les îlots déstructurés, dossier n° 367 374).

**02-11-076**

**La compagnie Fabrication Écoflamme donnée au Témiscamingue.**

Le conseil prend acte du projet Écoflamme donné au territoire via la MRCT.

Le communiqué de la compagnie daté du 24 janvier 2011 à ce sujet doit être interprété dans le sens qu'Écoflamme recherche un entrepreneur représentatif du milieu (ex. : Coop) intéressé à réaliser le projet au Témiscamingue. Dans cette perspective, le don se fera en faveur d'un promoteur qu'Écoflamme aura identifié, le cas échéant.

**02-11-077**

**Retour sur le colloque du 22 janvier 2011 concernant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie et l'avenir des services incendie du Témiscamingue.**

Le conseil prend acte du compte rendu du colloque auquel ont participé 49 personnes dont 16 maires, 9 conseillers municipaux et 10 directeurs des services incendie. Le colloque était animé par M. Philippe Jobin du ministère de la Sécurité publique; ce dernier a été très apprécié et demeure une personne-ressource de premier plan pour le Témiscamingue. Plusieurs questions ont été soulevées dont :

- Les points d'eau;
- Les effectifs et la formation des pompiers;
- Le centre d'appel et les communications;
- L'entraide et le regroupement de services.

**02-11-078**

**Vidéo Web-conférence (VIA).**

Le GIRAT annonce l'acquisition du logiciel VIA de Vidéo Web-conférence. Les partenaires du GIRAT pourront ainsi faire des rencontres virtuelles, donner des cours, diffuser des conférences ou des rencontres interactives et de travail à distance avec un minimum d'équipement c'est-à-dire Internet rapide, caméra d'ordinateur personnel et casque d'écoute. Cette technologie devrait éventuellement être compatible avec les autres plateformes de vidéoconférence utilisées en région. Cette technologie peut desservir jusqu'à 100 personnes en même temps.

Concernant l'adhésion, les frais d'utilisation, etc. sont à suivre dans les prochaines semaines.

## **Compensation de Recyc-Québec pour la collecte des matières recyclables.**

### **Information**

**02-11-079**

En 2008, Recyc-Québec a versé une compensation à la MRCT; remise aux municipalités au montant total de 148 030,01 \$, correspondant à 25 % du coût total réel 594 633,81 \$. La MRCT a réagi (lettre du préfet) requérant de Recyc-Québec une compensation à 100 % pour l'avenir.

**02-11-080**

### **Développement et promotion touristique.**

Tourisme Abitibi-Témiscamingue a signé le 24 janvier 2011 une entente avec le Centre mondial d'excellence des destinations.

La MRC de Témiscamingue via la Table tourisme, à la Société de développement du Témiscamingue, adhère à cette entente. La SDT assume les frais estimés à 10 000 \$. Cette entente permettra à la MRCT d'obtenir une évaluation spécifique pour notre territoire et des recommandations utiles pour la planification touristique pour les 5 prochaines années.

**02-11-081**

### **Groupe de médecine de famille TémiscaVie.**

Le ministre régional, M. Pierre Corbeil, le député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, M. Daniel Bernard, annonçait le 28 janvier 2011 la formation du groupe de médecine de famille (GMF) TémiscaVie.

La nouvelle organisation clinique (Coop de santé) offre à la population du Témiscamingue un accès renforcé aux services médicaux de première ligne.

**02-11-082**

### **Localisation du centre de radiothérapie à Rouyn-Noranda.**

Dans son communiqué du 15 février 2011, l'Agence de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue annonce qu'à la suite des facteurs à considérer, tels que le bassin potentiel de la population à desservir, l'accessibilité du site pour la population visée, la présence d'une équipe multidisciplinaire en oncologie, la disponibilité des ressources humaines requises, un service d'hôtellerie, des espaces physiques adéquats, l'appui de la communauté au projet, les tendances et les mouvements démographiques. La recommandation du comité des experts est que le centre de radiothérapie soit localisé à Rouyn-Noranda. Le service sera opérationnel d'ici 4 ou 5 ans.

**02-11-083**

### **Bilan de la tournée de la CRÉ en développement social.**

Le conseil prend acte du bilan de la CRÉ suite à la tournée des territoires des MRC d'Abitibi-Témiscamingue en décembre 2010 sur le développement social ainsi que la lutte à la pauvreté.

Priorités retenues pour le Témiscamingue :

- La persévérance et la réussite scolaire;
- Intégration de la promotion des saines habitudes de vie dans les actions en lien avec la lutte contre la pauvreté et le développement social;

- Appuyer la mission collective « Pour un Québec sans pauvreté »;
- Briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté;
- Susciter l'engagement des élues et des élus envers le développement social.

**02-11-084**

**Bilan de la tournée de consultation de la CRÉ pour le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT).**

Entre autres, les énoncés des orientations stratégiques du PRDIRT sont les suivants :

- Favoriser un usage diversifié du territoire public;
- Préserver les ressources et les milieux naturels;
- Améliorer l'intégration des préoccupations de conservation, d'utilisation et de gouvernance;
- Accroître la contribution de la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire au développement local;
- S'assurer que les spécificités régionales soient partagées et considérées.

**02-11-085**

**Réintégration du Comité SOLIDE dont M. Maurice Laverdière, maire de Guérin, était le représentant de la MRCT en 2010.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard  
et résolu unanimement

- ❖ De réintégrer le Comité SOLIDE dans les représentations de la MRCT pour l'année 2011 et de nommer M. Maurice Laverdière, maire de Guérin, comme représentant.

**02-11-086**

**Usine de déroulage de la Commonwealth Plywood à Belleterre.**

**Considérant** que la compagnie Commonwealth Plywood a manifesté son intention de relancer son usine de déroulage à Belleterre en janvier ou février 2011 pour une vingtaine de semaines;

**Considérant** que les livraisons de bois sont débutées sur le site;

**Considérant** la demande de la ville de Belleterre à la MRCT de retirer ses résolutions adoptées en avril et en juin 2010 requérant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune le retrait des CAAFs et de la Commonwealth Plywood au Témiscamingue;

**Considérant** que la compagnie et la ville demandent également au ministère :

- De tenir une rencontre MRNF – Tembec – Commonwealth;
- De rendre publique l'étude CERFO de mars 2010 concernant la relance des activités forestières au Témiscamingue;

- De s'assurer que le bois de qualité déroulage confié par Tembec cette année (2010 – 2011) soit acheminé à l'usine de Belleterre.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Rivard appuyé par M. Philippe Barette et résolu majoritairement

- ❖ De réitérer à la Commonwealth Plywood l'importance pour la MRCT d'obtenir de leur part les orientations et les projets de la compagnie pour le Témiscamingue et son engagement à travailler avec le milieu dans l'avenir. Dans cette perspective, la MRCT est disposée à collaborer étroitement avec la Commonwealth pour la relance des usines et des emplois au Témiscamingue, ainsi que reconsidérer sa position concernant les CAAF.

<b>Enregistrement du vote :</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Population</b>
<b>Pour</b>	15	12 834
<b>Contre</b>	5	2 786

Messieurs Bruno Boyer, maire de Belleterre, Mychel Tremblay, maire de Notre-Dame-du-Nord, Daniel Barrette, maire de Laverlochère, André Pâquet, maire de Fugèreville, Yvon Gingras, maire de Latulipe-et-Gaboury, votent contre l'adoption de la résolution et enregistrent leur dissidence.

**Résolution adoptée majoritairement**

Note : Deux autres alternatives sont discutées au conseil des maires sur ce sujet :

- Statu quo (3 voix sur 5).
- Retrait des résolutions (2 voix sur 5).

**02-11-087**

**Gestion du développement économique au Témiscamingue.**

**Considérant** la crise économique qui sévit dans la région du Témiscamingue;

**Considérant** que la gravité et l'ampleur de ladite crise économique nécessitent la collaboration de tous les intervenants impliqués dans le développement de la région du Témiscamingue;

**Attendu qu'**autant, le conseil des maires, la MRCT et le préfet entendent prioriser le développement économique en réponse à la situation prévalant dans la région;

**Considérant** l'importance de la relance de l'économie et l'urgence d'opérer des changements radicaux afin que les outils et les moyens disponibles répondent aux besoins de la population du Témiscamingue pour arriver à ses fins;

**Attendu que** le Centre local de développement (CLD), agissant sous l'autorité de la MRCT, constitue un outil dans le développement économique pour le Témiscamingue;

**Attendu** les sommes considérables allouées par la MRCT au Centre local de développement (CLD) pour le développement économique du Témiscamingue;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 90 de la *Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)*, la MRCT peut prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur son territoire;

**Considérant** que le CLD du Témiscamingue a été désigné le 20 mai 1998 par la MRCT en vertu de la résolution n° 05-98-260 pour remplir les mandats décrits à l'article 90 sur le territoire de la MRCT;

**Considérant** la signature de l'entente entre la MRCT et le CLD le 26 octobre 2010;

**Considérant** que les différents pourparlers entre les parties n'ont pas permis à la MRCT d'atteindre ses objectifs et que les différentes démarches laissent perplexes les représentants de la MRCT, le conseil des maires et le préfet, sur la réelle volonté du CLD de travailler en collaboration avec eux;

**Considérant** que depuis la signature du contrat daté du 26 octobre 2010, le CLD refuse ou omet de remplir les exigences inscrites au contrat;

**Considérant** que plusieurs demandes ont été faites à la Direction générale et au comité exécutif du CLD mais qu'aucune réponse satisfaisante ou document n'a été transmis;

**Considérant** que la situation telle que décrite ci-devant nécessite une prompt intervention de la MRCT dans tous les domaines et auprès de tous les intervenants sur lesquels elle a un contrôle, de manière à pouvoir obtenir des résultats précis quant à la poursuite des objectifs visés;

**Attendu que** la situation, telle qu'elle prévaut actuellement, laisse voir que le CLD ne remplit sa mission obligeant la MRCT à intervenir en regard des objectifs et priorités qu'elle s'est fixée exigeant qu'elle intervienne de manière urgente et efficace;

Il est proposé par M. Yvon Gingras  
appuyé par M<sup>me</sup> Jacinthe Marcoux  
et résolu majoritairement

### **En conséquence,**

Compte tenu du contexte d'urgence qui prévaut au Témiscamingue, la MRCT, le conseil des maires et le préfet de la MRC de Témiscamingue demandent à la direction du CLD de fournir les documents ci-dessous mentionnés, et ce, dans un délai de 30 jours de la réception de la présente résolution :

- ❖ De transmettre à M. Denis Clermont, de la MRCT, la politique d'investissement laquelle devra prévoir notamment une description de la structure de gestion, les critères d'admissibilité, de sélection et d'approbation des projets;
- ❖ De transmettre à M. Denis Clermont un plan d'action local pour l'économie et l'emploi couvrant les années 2011 et 2012 qui reflète la situation du milieu et qui respecte l'entente signée entre la MRCT et le CLD, lequel doit comprendre les éléments suivants :
  - a) Un diagnostic de la réalité socioéconomique du territoire;
  - b) Les objectifs et les priorités d'intervention pour l'économie et l'emploi;

- c) Les stratégies et les moyens d'action adaptés aux objectifs et priorités identifiés précédemment;
  - d) Les objectifs de résultats à atteindre annuellement et les indicateurs concrets permettant de mesurer l'atteinte de ces objectifs.
- 
- ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, un rapport de toutes vos activités pour les années 2009 et 2010. Ce rapport devra comprendre notamment, une synthèse des principales décisions prises lors des assemblées générales des membres et des séances du conseil d'administration au cours des années 2009 et 2010 et s'il y a lieu pour 2011 et les résultats obtenus en regard des services rendus à l'entrepreneuriat local, y compris l'entrepreneuriat collectif et l'appui aux milieux ruraux. Ce rapport devra comprendre également un rappel des attentes signifiées par la MRCT, les moyens mis en place pour les atteindre ainsi que les résultats obtenus;
  - ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, vos états financiers vérifiés pour l'année 2010 ainsi que ceux, non vérifiés, à jour au 15 février 2011 comprenant le bilan, l'état des revenus et dépenses, l'état de l'évolution de la situation financière ainsi qu'un état détaillé des sources de financement et de l'utilisation par activité de ces sommes, et ce, selon les normes comptables reconnus;
  - ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, l'ensemble des règlements de régie interne du conseil d'administration du CLD et de l'ensemble des comités du CLD;
  - ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, la politique relative aux conflits d'intérêts directs, indirects et/ou apparents, incluant un code d'éthique sur les obligations des administrateurs, dirigeants, employés, sous-traitants, mandataires, successeurs et ayant droits telle que décrite dans le contrat signé le 26 octobre 2010 et étant conforme à la politique du gouvernement;
  - ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, votre politique en vigueur relativement aux frais de déplacement et de représentation de vos employés et des administrateurs;
  - ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, votre politique en vigueur relativement aux traitements, aux frais de déplacements et de représentations des employés du CLD;
  - ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, la politique relative à l'octroi de contrats de services professionnels et à l'acquisition de biens et services;
  - ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, votre politique de communication publique;
  - ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, votre politique sur les commandites ainsi que tous les montants ayant été octroyés en 2010 et 2011;
  - ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, toutes les ententes signées entre le SADC, CLD et la SDT;
  - ❖ De déposer à la MRCT, à l'attention de M. Denis Clermont, le rapport d'évaluation de la SDT réalisé en 2008 et de nous remettre un rapport des actions effectuées pour atteindre les objectifs visés.

<b>Enregistrement du vote :</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Population</b>
<b>Pour</b>	19	15 317
<b>Contre</b>	1	303

Monsieur André Pâquet, maire de Fugèreville vote contre l'adoption de la résolution et enregistre sa dissidence.

**Résolution adoptée majoritairement**

Il est également convenu, majoritairement, de retenir les services de M<sup>e</sup> Denise Descoteaux à titre de consultante et de personne-ressource dans cette affaire.

<b>Enregistrement du vote :</b>	
	<b>Nombre</b>
<b>Pour</b>	19
<b>Contre</b>	1

**02-11-088**

**Programme d'Emplois d'été Canada 2011.**

**Considérant** que les assises économiques du Témiscamingue, secteurs agricole et forestier, sont fortement ébranlées depuis la crise économique vécue depuis 4 ans;

**Considérant** l'importance de relancer et de diversifier notre économie;

**Considérant** que le tourisme est un secteur en croissance et offrant beaucoup de potentiel;

**Considérant** que les sites touristiques reposent pour la plupart sur l'implication de bénévoles et que leurs ressources financières sont limitées;

**Considérant** qu'il est essentiel de pouvoir compter sur la main-d'œuvre étudiante pour assurer l'offre de services durant la saison estivale;

**Considérant** que les emplois étudiants permettent aux jeunes de rester en contact plus longtemps avec la région, même lorsqu'ils poursuivent des études à l'extérieur, ce qui améliore les chances de retour et d'établissement en région postétudes.

Il est proposé par M. Bernard Flébus  
appuyé par M. Alain Sarrazin  
et résolu unanimement

- ❖ D'intervenir auprès de notre député d'Abitibi-Témiscamingue, M. Marc Lemay, afin de s'assurer que le gouvernement du Canada aura à l'été 2011 des budgets suffisants pour répondre adéquatement aux besoins des étudiantes et des étudiants qui souhaitent revenir dans leur milieu pour y pratiquer des activités et des expériences de travail utiles et bénéfiques pour toutes les parties, particulièrement en région.

## Information et suivi des dossiers.

02-11-089

- L'avenir des stations-services (essence) au Témiscamingue;
- Suivi du GAMME du 15 janvier 2011 concernant le plan d'action de la MRCT (à suivre en mars ou avril);
- Attentes de la FQM en prévision de la nouvelle session parlementaire à l'Assemblée nationale :
  - Loi-cadre sur l'occupation du territoire;
  - Diversification des sources de revenus des municipalités via les redevances sur les ressources naturelles;
  - Stratégie entrepreneuriale;
  - Forêt de proximité;
  - Modernisation de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
  - Carte électorale;
  - Internet haute vitesse;
  - Financement (100 %) de la collecte sélective.
- Éthique municipale et gestion contractuelle :

Rappel des dates importantes, dont l'obligation au 1<sup>er</sup> avril 2011 de publier dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) une liste des contrats de 25 000 \$ et plus;
- Visite le 14 février 2011 de M<sup>me</sup> Pauline Marois, chef du Parti Québécois et chef de l'opposition officielle;
- Nomination de M. Luc Bélisle, nouveau directeur général à la CRÉ;
- Nomination de M. Claude Massé, chef de l'Unité de gestion Témiscamingue au MRNF;
- Tutelle au CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa;
- Journée de la persévérance scolaire : 14 au 18 février 2011;
- Formation en réglementation VTT et motoneige sur les routes et rues à Laverlochère le 22 mars 2011;
- Rencontre des décideurs convoqués par M. Pierre Corbeil, ministre Régional et ministre de l'Agriculture (MAPAQ) le 11 février 2011.
- Dépôt du bulletin « Directement de la SDT, février 2011 » (Rapport d'activités).
- Prochain conseil :
  - Spécial 9 mars 2011 (à confirmer);
  - Ordinaire 16 mars 2011.

**Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

**2<sup>e</sup> partie**

**02-11-090**

Questions et commentaires de M. Gilles Lepage sur les conséquences d'un retrait de CAAF pour un industriel forestier ainsi que sur les règles de démocratie et du droit à l'information.

Questions et commentaires de M. Gérald Charron, concernant les échanges à la Table des maires et sur le maintien du décorum lors des réunions.

**02-11-091**

**Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M. Maurice Laverdière  
appuyé par M. Alain Sarrazin  
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 22 h 30.

(Original signé)

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Arnaud Warolin, préfet

\_\_\_\_\_  
Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

**AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.**

